

Considérant que les disfonctionnements de la Finance ne peuvent suffire à faire face aux mandatements importants qui doivent arriver dans les prochains mois.

Considérant que les dépenses d'achats de terrains à l'amiable ou par expropriation sont normalement finançées par emprunts.

Sur l'avis favorable de la commission des finances

Autorise

1) M. le Maire à contracter un emprunt de 10 millions au taux de 5, 1/2 % remboursable en 30 ans depuis de la classe d'Échange de Marne.

2) M. le Maire à contracter un emprunt de 20 millions remboursable en 30 ans au taux de 5 1/2 % auquel de la Classe des Séfots est consigné dans

delà de

de voter les cautions additionnelles extraordinaires destinées au remboursement des annuités des dits emprunts.

Affirme à l'unanimité

M. Demande des Nouvelles Galeries

M. le Maire à bien vouloir autoriser du 15 juillet au 15 septembre le départ des employés le dimanche matin. Le repos le lendemain il le dimanche après midi et envers compensation d'une journée toutes les quinzièmes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable

M. Goumel, Bourdeille, Dupau et Guichard (pour lui) votent contre